

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Chers Amateurs et gestionnaires LEADER.

Leader France a le plaisir de vous faire parvenir sa dernière lettre d'information.

Plaidoyer national et européen, actions en régions et dans les réseaux nationaux, coopération... vous verrez que nos actions sont nombreuses !

Notre objectif est, chaque jour, de défendre et valoriser LEADER dans le cadre de la feuille de route et d'une régionalisation de nos actions lors de la dernière Assemblée Générale.

Nous espérons compter sur votre soutien et votre (ré)adhesion en 2025.

N'hésitez pas à partager cette newsletter avec les membres de votre comité de programmation et à nous faire part de vos retours.

Bien à vous,

Thibaut Guignard
Président de Leader France

A la Une

Lancement de la campagne d'adhésion 2025

Depuis sa création, Leader France est devenue un point de contact incontournable dans l'écosystème LEADER. Notre fédération porte la voix des GAL par un plaidoyer, à la fois politique et technique au sein des institutions régionales, nationales et européennes.

Grâce à nos actions et à votre confiance, Leader France, est force de proposition pour rendre accessibles tous les fonds et programmes européens aux territoires ruraux et pour généraliser la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux en travaillant avec les institutions nationales et européennes.

Depuis 2024, afin de répondre aux mieux aux besoins des GAL et aux attentes de ses adhérents, la fédération se régionalise. La feuille de route 2024-2027 "Renforcer Leader France par une régionalisation de son fonctionnement pour toujours mieux défendre LEADER" a été votée par l'Assemblée Générale et propose une déclinaison d'actions régionales et nationales afin de vous accompagner tout au long de la programmation.

Pour poursuivre nos travaux, peser sur la mise en œuvre de la programmation 2023-2027 en régions et préparer les politiques européennes post-2027, nous avons plus que jamais besoin de votre adhésion en 2025.

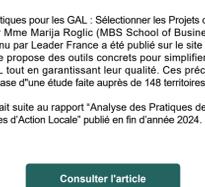
Adhérer et réadhérer, vous permettra de nous soutenir et de garder ainsi un réseau indépendant, fort et dynamique au service des GAL et du programme LEADER.

5 bonnes raisons d'adhérer

Bulletin d'adhésion

Réseau des GAL

Rencontre de Mme. Gatel, Ministre déléguée en charge de la Ruralité



Thibaut Guignard, président de Leader France, a été reçu le 23 janvier dernier par Mme. Françoise Gatel, Ministre déléguée en charge de la Ruralité, afin d'échanger sur la mise en œuvre du programme LEADER.

A l'occasion de cette rencontre, un point d'étape sur le déploiement régional de la programmation LEADER 2023-2027 a été présenté à la Ministre. L'importance de la défense des principes fondamentaux de LEADER et d'une plus grande coopération entre les GAL et les autorités de gestion régionales a également été soulignée. Les échanges tenus lors de cette rencontre ont soutenu une simplification administrative à tous les niveaux du programme LEADER, en soulignant le rôle clé des GAL dans l'animation de leur territoire et dans le portage de projets.

Françoise Gatel a également proposé de travailler à une meilleure valorisation des projets soutenus par LEADER, notamment lors de ses déplacements.

Analyse des Pratiques de Prise de Décision des Groupes d'Action Locale en France

L'article "Outils Pratiques pour les GAL : Sélectionner les Projets de Manière Juste et Efficace" écrit par Mme. Marjolaine Rogée (MBS School of Business) et M. François Galabrun et soutenu par Leader France a été publié sur le site internet de Leader France. Cet article propose des outils concrets pour simplifier les processus de sélection des GAL tout en garantissant leur qualité. Ces préconisations ont été publiées sur la base d'une étude faite auprès de 148 territoires LEADER français.

Cette publication fait suite au rapport "Analyse des Pratiques de Prise de Décision au sein des Groupes d'Action Locale" publié en fin d'année 2024.

Consulter l'article

Consulter le rapport

Lancement du 1er cycle d'InterGAL 2025

1ère réunion : InterGAL Guadeloupe



Leader France a ouvert un nouveau cycle de réunion régionale InterGAL avec les GAL guadeloupéens !

Cette réunion InterGAL Guadeloupe, co-organisée avec la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT), s'est tenue en format hybride le 31 Janvier dernier, avec la participation des GAL martiniquais et guyanais. A cette occasion, Thibaut Guignard, président, s'est rendu dans les locaux de la CANBT afin d'échanger avec les GAL guadeloupéens.

Cet échange a été rythmé par différentes thématiques, telles que :

- Mise en place en Guadeloupe d'un fond de garantie régional en concertation avec les banques;
- Lignes de partage entre LEADER et le FEDER pour les GAL multifonds;
- Lancements des appels à projet par les GAL.

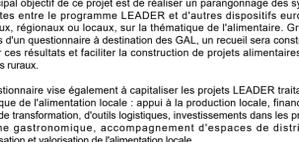
C'est quoi LEADER en Guadeloupe?

- 6 territoires sélectionnés en tant que GAL LEADER;
- Chaque GAL met en œuvre une stratégie de développement rural adaptée à son territoire, conformément au DLAL;
- Diverses thématiques abordées telles que le patrimoine et les richesses nationales, régionales ou locales, sur la thématique de l'alimentaire. Grâce aux résultats d'un questionnaire à destination des GAL, un recueil sera construit pour reporter ces résultats et faciliter la construction de projets alimentaires sur les territoires ruraux.

Pour en connaître davantage sur LEADER en Guadeloupe, vous pouvez consulter le livret de présentation ci-dessous.

Présentation de LEADER en Guadeloupe

Réunions InterGAL Semestre 1

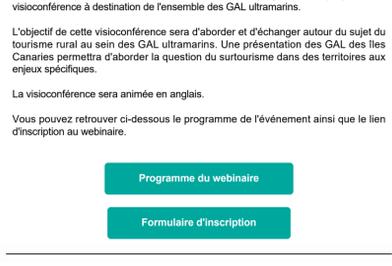


Lancement de la session InterGAL Mars/Avril

Suite à une forte demande des GAL, Leader France a lancé un cycle de réunion InterGAL en septembre et octobre 2024. Dix-huit réunions ont été organisées afin que la fédération puisse bénéficier d'un temps d'échange avec l'ensemble des acteurs des GAL d'une même région.

Suite aux retours très positifs de ces réunions et à l'adoption de la feuille de route 2024-2027 "Renforcer Leader France par une régionalisation de son fonctionnement pour toujours mieux défendre LEADER", la fédération propose d'organiser le premier cycle d'InterGAL 2025 en mars et avril 2025. Le calendrier mis en place peut être consulté ci-dessous.

Calendrier InterGAL Mars/Avril



Réunion CAPITAL au Salon International de l'Agriculture 25 février

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, Leader France a réuni ses partenaires afin d'échanger sur la mise en œuvre du projet CAPITAL. Lauréat de l'appel à projet Animation Nationale et Inter-régionale pour Mèler Enjeux Ruraux et Agricoles (ANIMERA) mené par le Réseau National des Agriculteurs et des Ruraux, ce projet vise à valoriser le territoire et à développer l'économie de l'alimentation locale menés par les territoires.

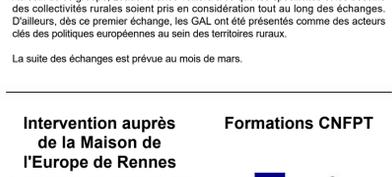
Le principal objectif de ce projet est de réaliser un parangonnage des synergies existantes entre le programme LEADER et d'autres dispositifs européens, nationaux, régionaux ou locaux, sur la thématique de l'alimentaire. Grâce aux résultats d'un questionnaire à destination des GAL, un recueil sera construit pour reporter ces résultats et faciliter la construction de projets alimentaires sur les territoires ruraux.

Ce questionnaire vise également à capitaliser les projets LEADER traitant de la thématique de l'alimentation locale : appui à la production locale, financements d'outils de transformation, d'outils logistiques, investissements dans les projets de tourisme gastronomique, accompagnement d'espaces de distribution, sensibilisation et valorisation de l'alimentation locale...

Vous êtes invités à contribuer à ce parangonnage, vous êtes invités à répondre au questionnaire via le bouton ci-dessous.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez également nous contacter.

Parangonnage CAPITAL



Projet ERASMUS+ DROM

Webinaire sur le tourisme rural dans les territoires ultramarins

Le 12 mars à 14h00, heure de Paris, le Réseau Espagnol pour le Développement Rural (REDR), et notre partenaire dans le cadre du projet DROM, propose une visioconférence à destination de l'ensemble des GAL ultramarins.

L'objectif de cette visioconférence sera d'aborder et d'échanger autour du sujet du tourisme rural au sein des GAL ultramarins. Une présentation sera faite sur les Canaries permettra d'aborder la question du tourisme dans des territoires aux enjeux spécifiques.

La visioconférence sera animée en anglais.

Vous pouvez retrouver ci-dessous le programme de l'événement ainsi que le lien d'inscription au webinaire.

Programme du webinaire

Formulaire d'inscription

Leader France convié au groupe de travail "Erasmus+ pour les collectivités territoriales"



Leader France a été convié par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport et l'Agence Erasmus+ France - Education Formation à participer au groupe de travail ayant pour but de mieux intégrer les collectivités territoriales au programme Erasmus+.

Le 31 janvier dernier, l'ensemble des partenaires se sont réunis pour élaborer un plan d'action. Ce groupe regroupe des acteurs qui accompagnent les collectivités territoriales au quotidien : le CNFPT, l'ACCRED, l'ACCEDOM, l'AMRF mais également la Représentation de la Commission Européenne en France...

Les principaux points de cette journée furent l'identification des thématiques de travail permettant d'améliorer l'attractivité du programme pour les collectivités territoriales, la constitution des groupes de travail thématiques et la proposition d'un calendrier prévisionnel.

Au sein de ce groupe, Leader France veillera à ce que les spécificités et les besoins des collectivités rurales soient pris en considération tout au long des échanges. D'ailleurs, dès ce premier échange, les GAL ont été présentés comme des acteurs clés des politiques européennes au sein des territoires ruraux.

La suite des échanges est prévue au mois de mars.

Intervention auprès de la Maison de l'Europe de Rennes



Le 5 Février dernier, la Maison de l'Europe de Rennes et l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité d'Ille-et-Vilaine (35) ont organisé une session d'information sur les opportunités européennes, à destination des élus et des agents des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine. Organisé au Village des collectivités, à Thorigné-Fouillard (35), l'objectif de cette journée était de sensibiliser les collectivités territoriales aux programmes européens existants.

Leader France y a présenté le programme LEADER et plusieurs projets bretons afin de sensibiliser les techniciens et élus. L'objectif était de montrer que les programmes européens concernent également des enjeux quotidiens, et non uniquement de la coopération.

« Au-delà des financements proposés par l'Union Européenne, ce sont de véritables opportunités proposées aux collectivités locales pour réaliser leurs projets de territoire », conclut Joseph Ménard, vice-président de la Maison de l'Europe de Rennes et de Haute-Bretagne.

Formations CNFPT



Le CNFPT et ses délégations proposent des formations ponctuelles, disponibles à tous partout sur le territoire national, portant sur diverses thématiques.

Ces sessions de formation peuvent aborder des thèmes essentiels à la vie du GAL. En partenariat avec le CNFPT, Leader France vous propose de vous inscrire aux formations suivantes.

Trois formations seront proposées à Bordeaux :

07 & 08 Avril : La construction, l'animation et la gestion d'une démarche territoriale européenne.

05 & 06 Mai : Le montage et la gestion de projets européens FEADER/LEADER

02 & 03 Juin : L'évaluation et la communication sur son programme LEADER

Pour toute information complémentaire ou pour toute inscription, vous pouvez contacter Mme. Maléjac à l'adresse suivante : malajac@cnfpt.fr.



Commission européenne

Une vision pour l'agriculture et l'alimentation

Façonner ensemble un secteur agricole et agroalimentaire attractif pour les générations futures

En Février, la Commission a dévoilé sa vision pour le futur de l'agriculture et l'alimentation, présentant une feuille de route ambitieuse pour l'avenir du secteur en Europe. Cette feuille de route pave la voie vers un système agroalimentaire attractif, compétitif, résilient, durable et juste, tout en garantissant que futures d'agriculteurs et de professionnels du secteur agroalimentaire.

La simplification de nos politiques ainsi que l'encouragement de l'innovation et de la numérisation sont des éléments essentiels pour la mise en œuvre des actions prévues dans cette vision. D'ici la fin de 2025, la Commission proposera un ensemble de mesures visant à simplifier le cadre législatif agricole en place, tout en lançant une stratégie numérique européenne pour l'agriculture, afin de soutenir la transition vers une agriculture plus numérique.

Consulter le document

Appel à Manifestation d'Intérêt 2025

Porteurs de projets d'habitats participatifs émergents en territoire rural



Vous portez un projet d'habitat participatif en réhabilitation en territoire rural et vous souhaitez être accompagné-e dans l'émergence de votre projet ? Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est fait pour vous !

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de soutenir les projets d'habitats participatifs, en territoire rural, durant leur phase d'émergence. Il permet de financer l'accompagnement, par un-e professionnel-le de l'habitat participatif, de 5 à 7 projets d'habitats participatifs, sur différents axes : humain, financier, juridique, immobilier, partenarial, etc.

En parallèle, l'habitat participatif France propose d'attribuer un label « Réhabilitation & Transition » à une dizaine de projets candidats dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Pour Qui ? Il s'adresse à 2 différents types de porteurs de projets d'habitat participatif en réhabilitation sur un territoire rural :

- Les groupes d'habitants (groupe au minimum de 5 foyers, dont 3 au minimum déjà engagés dans le cadre d'un contrat de la candidature),
- Les collectivités territoriales et/ou opérateurs locaux (les deux si possible) en lien avec une structure d'accompagnement d'habitat participatif.

Quand et comment ? Les dossiers de candidatures doivent être adressés à l'habitat participatif France avant le dimanche 2 mars 2025 (à 23h59).

En savoir plus

Règlement & dossier de candidature

32ème séminaire international pour les cadres de la jeunesse rurale

14-27 août 2025

32nd International Leadership Workshop for Rural Youth

Sharing Skills - Shaping Change
Be part of it!
14th-27th August 2025



dédié à la Ministère Fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture d'Allemagne organise le 32ème séminaire international pour les cadres de la jeunesse rurale du 14 au 27 août 2025 !

Sous la devise "Partager nos compétences - Façonner le changement", ce séminaire animera et multiplie les occupants des postes à responsabilité dans le domaine de la jeunesse rurale, venus du monde entier, se rencontrant à la Maison de l'Agriculture bavaroise « Hirsching/ l'ac-Ammersee ». Ils apprendront ensemble, échangeant leurs expériences et créant des contacts internationaux précieux pour leur engagement futur dans le travail de jeunesse en milieu rural.

Toutes les informations et le formulaire de demande de participation au séminaire sont disponibles sur le site dédié.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er mars 2025.

Autres actualités

Offre de coopération transnationale - Recherche de partenaires

Vous êtes un GAL situé en périphérie des zones de coopération transnationale "Parte De Moi" est fait pour vous !

Lancé par le GAL italien Gal Risorsa Lomellina, ce projet (traduit en français « Part De Moi »), a pour objectif d'étudier comment la collaboration entre les zones rurales peut représenter un élément de croissance pour ces réalités.

La version finale du projet doit être soumise à la Région Lombardie pour approbation d'ici fin Mai 2025.

Vous trouverez ci-dessous une courte description du projet en français. N'hésitez pas à contacter la personne de référence du GAL si vous avez la moindre question: Mme. Laura Mazzini (info@galrisorsalomellina.it)

En savoir plus sur le projet

Rural Proofing : Guide d'évaluation des perspectives rurales dans les lois, politiques, plans et stratégies

Nos collègues espagnols du Réseau Espagnol pour le Développement Rural (REDR) ont élaboré un guide de validation des données rurales pour évaluer les perspectives rurales au sein des lois, des politiques, des plans et des stratégies.

Appliquer la validation rurale signifie mettre en place des "tentilles rurales"; elle contribue à réduire les inégalités territoriales et à renforcer le développement rural global, rendant les politiques, lois et stratégies inclusives et efficaces pour l'ensemble de la population.

Traduit dans toutes les langues européennes, vous pouvez trouver la version française de ce guide ci-dessous.

Guide du Rural Proofing

Agenda à venir

- Mardi 4 Mars**
InterGAL Bretagne
- Mercredi 5 Mars**
Réunion ELARD
Bruxelles, Belgique
- Vendredi 7 Mars**
InterGAL Corse
- Vendredi 7 Mars**
InterGAL Normandie
- Lundi 10 Mars**
InterGAL Hauts-de-France
- Mercredi 12 Mars**
Projet DROM (Développer l'engagement européen dans les Régions d'Outre-Mer) - Webinaire sur le tourisme rural dans les zones ultraterritoriales

www.leaderfrance.fr

